

Procès-verbal de l'assemblée générale du 18 novembre 2008, association Dekthaiyim

L'assemblée se tient à la Maison de quartier de Champel, présidée par le président en exercice, Charles Magnin, devant 15 personnes: le comité et 11 membres de l'association (liste de présence en annexe).

Le président propose de traiter les points de l'ordre du jour dans l'ordre suivant:

- 1) Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 27 février 2007
- 2) Approbation des comptes 2007
- 3) Approbation du rapport d'activité 2007 (o.j. 5)
- 4) Modification des statuts (o.j. 7)
- 5) Montant des cotisations (o.j. 6)
- 6) Élection des vérificateurs des comptes (o.j. 4)
- 7) Élection du comité et du/de la président/e (o.j. 3)
- 8) Discussion sur nos projets
- 9) Divers

L'assemblée générale approuve la proposition du président à l'unanimité.

1) Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 27 février 2007

Le procès-verbal de l'assemblée générale 2007 est approuvé à l'unanimité.

2) Approbation des comptes 2007

Les comptes de l'association sont présentés par le trésorier, Loris Barriviera, qui donne lecture du rapport des vérificateurs de comptes, M. Eric Dagnas, Genève, et Mme Isabelle Lamm, Genève. Les comptes sont approuvés à l'unanimité.

3) Approbation du rapport d'activités 2007

Le rapport d'activités est lu à l'assemblée et il est approuvé à l'unanimité.
L'assemblée générale donne décharge au comité au 31.12.2007 à l'unanimité.

4) Modification des statuts

4.1) Clause de dissolution

La nouvelle teneur de cet article est la suivante:

"En cas de dissolution de l'association, l'actif disponible sera entièrement attribué à une institution d'intérêt public poursuivant un but analogue à celui de l'association et bénéficiant de l'exonération de l'impôt. En aucun cas, les biens ne pourront retourner aux fondateurs physiques ou aux membres, ni être utilisés à leur profit en tout ou partie et de quelque manière que ce soit."

La nouvelle teneur de cet article est approuvée à l'unanimité.

4.2) Membres de l'association

L'assemblée vote à l'unanimité moins 1 voix le report de cette proposition à la prochaine assemblée générale ordinaire, en mandatant le comité pour faire de nouvelles propositions, en tenant compte des avis exprimés, notamment concernant la représentation des familles et des enfants majeurs au sein de l'association, en plus des remarques concernant les personnes morales et individuelles.

5) Montant des cotisations

- membre individuel: 30.-- CHF / an

Le montant des cotisations est approuvé à l'unanimité de l'assemblée générale.

6) Élection des vérificateurs des comptes

Mme Isabelle Lamm, Genève (représenté par M. Martin Gueissaz)

M. Eric Dagnas, Genève (représenté par Mme Tiziana Luthy)

L'assemblée générale approuve les candidatures des vérificateurs des comptes à l'unanimité.

7) Élection du comité et du/de la président/e

Démissionnaires:

Monsieur Charles Magnin, Président

Monsieur Loris Barriviera, Trésorier

Candidats:

Madame Sabine Estier Thévenoz: candidate à la présidence

Madame Diana Hayek Barriviera

L'assemblée générale prend acte des démissions de Charles Magnin et Loris Barriviera, et élit à l'unanimité par acclamation Mme Sabine Estier Thévenoz comme présidente, madame Diana Hayek Barriviera comme membre du comité, et les autres membres du comité,

La nouvelle composition du comité est la suivante:

Mme Sabine Estier Thévenoz Présidente

Mr. Martin Gueissaz, secrétaire

Mme Tiziana Luthy, membre du comité

Mme Diana Hayek Barriviera, membre du comité

8) Discussion sur nos projets

Aides à l'enfance défavorisée, oui mais sans ambiguïté avec les questions d'adoption

L'assemblée discute de l'opportunité de développer les projets de l'association. La difficulté de trouver des projets conformes aux normes éthiques en vigueur auprès des organismes caritatifs suisses est évoquée. Les actions concrètes qui semblent fonctionner sur le long terme ont en général un noyau dur constitué de Thais et de Suisses qui ont une relation forte et une grande confiance réciproque. Certains proposent de continuer nos efforts même à petite échelle sur les projets existants, l'orphelinat de Baan Mitradorm par exemple, qui ne propose pas d'enfants à l'adoption internationale.

La famille Magnin-Pearce, qui a évoqué ces questions avec Mme Chintana, mentionne des besoins d'aide pour la formation professionnelle des jeunes en fin de scolarité (>14 ans) dans des orphelinats ainsi que pour des programmes d'aide aux jeunes filles vivant dans la rue. Mme Chintana pourrait éventuellement nous donner des pistes en ce qui concerne les orphelinats et les Magnin-Pearce

connaissent personnellement l'ancienne directrice de l'orphelinat d'Udon Thani, qui est maintenant responsable de programmes d'aide aux jeunes filles de la rue à Bangkok.

Sabine Estier Thévenoz se rend ce Noël à Baan Mitratorn et aura sans doute la possibilité de visiter l'école que les soeurs de St-Paul de Chartres ont construite pour les enfants des "Hill tribes".

Stéphane Luthi propose que nous entriions en relation avec les chambres de commerce thaïlandaises afin d'étudier les projets d'aide à la formation qui pourraient exister.

Divers avis s'expriment sur les dangers d'une dispersion. Il est proposé de mettre le site de l'association à disposition des personnes intéressées à développer ces questions.

Faut-il devenir intermédiaires en adoption?

Diana Hayek Barriviera présente ses activités de famille contact pour les candidats à l'adoption, et relate les faits remarquables de l'année. Des membres lui demandent si elle a été consultée avant d'être recommandée par les services cantonaux. Elle répond que non, mais elle a pris cela pour une forme de reconnaissance.

Cet été une rencontre avec Isabelle Lammerand, juriste, coauteur du rapport "*Adoption: à quel prix ?*" (TdH 2008), a permis de soulever les points importants à prendre en compte pour accompagner sérieusement les candidats à l'adoption, quel que soit notre statut: formation, supervision et suivi, référentiel. Il nous a été conseillé d'étudier ce qui se fait dans d'autres pays appliquant les critères de la convention de la Haye avec plus de rigueur que la Suisse.

La réflexion sur la perspective de devenir éventuellement intermédiaires continue, l'assemblée tient à préserver les motivations initiales de l'association, sans qu'un changement de notre mission ne vienne dégrader les relations que nous construisons avec les parents pour des questions d'argent ou de statut.

9) Divers

Yvan Agnesina, Tiziana Luthy et d'autres membres font remarquer que l'association doit mieux communiquer, être plus attentive à remercier ses membres, et envoyer plus d'informations à l'occasion de dons ou lors du paiement des cotisations.

Diana Hayek Barriviera propose d'inviter Mme Chintana en Suisse, comme l'ont fait d'autres associations de parents à l'étranger. L'assemblée a été un peu divisée sur le bien-fondé de l'opération après avoir parlé d'éthique dans le financement de projet sans relation avec l'adoption, mais n'a pas émis d'opposition à ce que des initiatives individuelles aillent dans le sens d'une invitation.

L'assemblée est unanime pour féliciter son président sortant, Charles Magnin, qui a présidé avec brio et compétence cette toute jeune association, en lui permettant de sortir de son cocon et de fleurir dans le paysage associatif genevois.

Loris Barriviera reste volontaire pour effectuer la comptabilité de l'association à titre bénévole mais préfère se retirer du comité, étant l'époux de Diana Hayek Barriviera. L'assemblée salue l'exceptionnelle prestation qu'il a fournie à l'association en mettant en place les fondements de sa comptabilité qui prennent en compte les recommandations gaap rpt afin permettre la continuation de ses activités sur des bases saines. Grâce à quoi, nous disposons d'un outil adapté à nos ambitions. Un grand merci à Loris!

La séance a été levée à 22h12, le 18 novembre 2008. Compte rendu par Martin Gueissaz, secrétaire

Charles Magnin, président

Martin Gueissaz, secrétaire



Association Dekthaiyim
1200 Genève - Suisse

info@dekthaiyim.ch
www.dekthaiyim.ch
CCP: 17-764704-5

annexe au p.v. de l'assemblée générale de dekthaiyim du 18.11.2008

Liste de présence:

Membres:

Agnesina, Yvan
Boegli, Pascal
Bonzon, Pascal
Chappatte, Zora,
Dinichert, Martine
Estier Thévenoz, Sabine
Guillet-Wohnlich, Marie
Hayek Barriviera, Diana
Luthy, Stéphane
Pearce, Marina
Stettler, Nathalie

Comité:

Magnin, Charles
Luthy, Tiziana
Barriviera, Loris
Gueissaz, Martin